



Fondé en 1893

DE ROUBAIX TOURCOING

Fondé en 1893

5 PAGES
5 CENTIMES

5 PAGES
5 CENTIMES

LILLE N° 1.02
ROUBAIX N° 3.23
LENS N° 1.02

ABONNEMENTS 3 Mois 6 Mois 1 An
Nord et Départements limitrophes... 4 fr. 50 9 fr. 18 fr.
Autres départements... 5 fr. 50 11 fr. 22 fr.

PUBLICITÉ
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal
et dans toutes les Agence de France et de l'Étranger

Mercredi 30 MAI 1906

LES FAITS DU JOUR

LES MINISTRES, REUNIS EN CONSEIL, A L'ÉLYSÉE. SE SONT OCCUPÉS DU PROGRAMME QUE LE CABINET EXPOSERA DEVANT LA NOUVELLE CHAMBRE ET DE LA QUESTION DES LONGUES COURSES AUX MINES DE LENS.

DE GRANDES FÊTES ITALO-SUISES ONT COMMENCÉ A LAUNANNE ET GENEVE, A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU SIMPLON.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR A PUBLIÉ UNE NOTE RELATIVE A LA REPARATION DES SECOURS AUX FAMILLES DES VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE COURRIÈRES.

LA DOUMA, AU COURS D'UNE DISCUSSION D'INTERPELLATION SUR LA FAMILLE EN RUSSIE, A DIRIGÉ DE VIOLENTS ATTAQUES CONTRE LE GOUVERNEMENT ET RECLAME LA DEMISSION DU MINISTRE.

LA MUNICIPALITÉ DE LILLE A INTERDIT LA REPRESENTATION DES « VAUTOURS » AU GRAND-THEATRE.

LE MOUVEMENT OUVRIER INTERNATIONAL

Il est certain qu'à l'heure présente, la classe ouvrière toute, dans le monde entier, un colossal effort pour améliorer sa condition.

Ce n'est pas seulement en France que d'énormes grèves éclatent et se succèdent. Nos nationalistes, qui prétendent toujours exploiter les événements de notre pays pour prêcher la réaction, oublient volontairement que le mouvement s'est généralisé dans toute l'Europe et même hors d'Europe.

Si nous laissons de côté, et pour cause, la Russie, où pourtant cinq millions de personnes ont chômé l'an dernier, l'Italie, en ces derniers temps, a offert le spectacle de chômage répétés.

L'Espagne a eu ses manifestations du Premier Mai, ses conflits de Bilbao et de Barcelone.

Dans cette Allemagne, dont nos conservateurs présentent un si idyllique tableau et où le prolétariat reste plus comprimé qu'ailleurs, se sont produites coup sur coup les grandes grèves de Crimmichau, de la Ruhr, des électriciens de Berlin, de Hambourg, etc., et la métallurgie, comme l'industrie minière, est travaillée par le cheminement des Syndicats.

En Autriche-Hongrie, l'incident de Willkowitz a été suffisamment significatif, après l'essai de la grève générale des voies ferrées de Bohême.

En Angleterre, les litiges du travail sont autrement fréquents et amples que chez nous.

Aux États-Unis, les 30,000 houilleurs qui s'étaient levés, il y a deux ans, ont failli, tout récemment, suspendre leur labeur.

Qui donc, même parmi les plus aveugles et les moins informés, pourrait demeurer insensible à l'universalisation de cette poussée? Qui donc pourrait systématiquement négliger les revendications qui se produisent de toutes parts et dont l'identité — que dis-je, l'unité — est bien faite pour frapper.

Ce n'est pas seulement aux grèves qu'il sied de s'attacher, c'est aux progrès de l'organisation syndicale. La grève est passagère; le Syndicat est permanent. Il devient le foyer de l'action constante, le centre où s'élaborent les programmes. Or, savez-vous combien l'on compte de

syndiqués dans le monde à l'heure actuelle? De 7 à 8 millions. Le dernier rapport du bureau international des associations ouvrières montrait les résultats énormes acquis par la propagande de 1903 à 1904. Groupés en corporations, les tisseurs, les verriers, les métallurgistes, les dockers prennent conscience de leurs forces; ils discutent, ils décident en commun. Et c'est un fait suggestif que tous les mineurs de la terre, par exemple, possèdent des desiderata uniformes. Lisez l'ordre du jour de leur Congrès de Londres, et vous verrez que les travailleurs du charbon demandent partout les mêmes satisfactions.

Dans aucun pays, les pouvoirs publics ne peuvent rester sourds à ces réclamations. Il leur est d'autant plus aisé d'y satisfaire qu'elles sont formulées internationalement, que toute innovation dans une contrée détermine forcément une innovation dans les contrées voisines, et que par suite les conditions tendent à demeurer égales. Quand l'Allemagne a institué une loi pour la réparation des accidents du travail, elle a provoqué partout des initiatives identiques.

Il est admis déjà — pour la France à tout le moins — que la législation nouvelle devra faire de la politique sociale. Les États rivaux de la France n'échapperont pas à cette politique sociale.

L'entrée d'un fort contingent de députés ouvriers aux Communes Britanniques, l'agitation toujours plus accentuée que propage la démocratie socialiste d'Allemagne, l'introduction d'un nouveau régime électoral en Autriche, la poussée des Chambres du travail en Italie et des grandes Fédérations de métier dans l'Union américaine: tout concourt à préparer les temps nouveaux, je veux dire l'avènement d'une abondante législation sociale.

Au fond dans les grands et petits pays du monde, je ne vois point de problème plus urgent que le problème ouvrier. Si la France a vaincu le cléricalisme, l'impérialisme anglais a mordu la poussière, les dissidences entre les grands partis américains ne sont plus que de l'histoire; en Italie, les fractions de gauche, du centre et de droite ont renoncé à batailler sur la colonisation ou sur la triplice.

Voici l'heure de la classe ouvrière, l'heure où il faudra penser à elle et amorcer les réformes tant annoncées, depuis la réduction de la journée de labeur jusqu'aux pensions de vieillesse et d'invalidité, jusqu'aux secours de chômage.

L'étape historique à laquelle nous touchons doit être décisive.

Jean FERAIL

Les Petits Potins

Le cloporte est, nous dit feu Larousse, un petit animal crustacé, doué d'un grand nombre de pattes, et qui se plaît, loin de toute lumière, dans les lieux sombres et écartés. Je n'ai pas la prétention de pousser trop loin une comparaison osée, mais il faut reconnaître que, sauf l'enveloppe écailleuse et le grand nombre de pattes, l'édilifié lisse, avide de mystère et de silence, répond assez à la définition.

Les gens de la maison de verre dépolissent fréquemment le cristal de leur logis, et se refusent à communiquer aux conseillers socialistes et républicains les procès-verbaux de « comité secret ».

Vient l'apôtre d'une idée, les fidèles d'un art, qui sollicitent le droit de soumettre à la foule le produit de leurs travaux, de leurs pensées et de leurs rêves... M. Danchin, dont le regard clair et l'extérieur ouvert, mettrait en avant deux yeux et deux oreilles, leur inflige le bâillon jésuitique d'un article dénué, exhumé pour la circonstance de ses cartons poudreux.

Si je ne craignais pas de pousser trop loin une comparaison osée, je rappellerais que feu Larousse décrit autrement ce cloporte est un petit animal crustacé, doué d'un grand nombre de pattes, et qui se plaît, loin de toute lumière, dans les lieux sombres et écartés. M. M.

Le Droit au Meurtre

Quelqu'un rappela ce récent fait-divers: un homme voyant souffrir sa femme, avait abrégé sa maladie, prétendue incurable, en la tuant.

La discussion se nous autour de cette histoire. Les voix bourdonnèrent dans le grand salon. Quand il y avait de courts instants de silence, on entendait, au dehors, dans la nuit, la pluie d'hiver. Il n'y avait là que des hommes, des apparitions, des ombres, la conclusion, à peu près générale, fut celle-ci:

— Il a bien fait.

Cela fut répété deux ou trois fois. François Rudel, qui dans son fauteuil semblait sommeiller, s'anima pour dire:

— Il a eu tort. Le droit au meurtre n'est acquis que par celui qui se trouve en légitime défense. Hors ce cas, on ne doit jamais tuer.

Il affirmait, avec un geste qui trancha l'air: — Jamais!

Et comme le silence, autour de lui, était une interrogation, il reprit:

— Cependant, le fait que vous avez cité pourrait mettre en doute l'inflexible commandement du Décalogue, il peut paraître légitime qu'un être tué celui qu'il aime, pour le laisser mourir souffrir. Et c'est justement parce que la thèse est séduisante que je prends la parole. Il y a des paradoxes qu'il ne faut pas laisser passer dans l'air. Celui-ci en est un. Pour le supprimer, je vais, bien que ce me soit infiniment pénible, fouiller dans la pénombre triste de mes souvenirs, pour vous citer un exemple probant.

Un instant il écouta parler sa mémoire. Puis, écartant ses mains qui venaient de cacher son visage, il dit:

— Voici. C'était en 1885. Il y a vingt et un ans, j'habitais Versailles. Et, tout jeune encore, récemment sorti des écoles spéciales, je débutais dans ma carrière, comme ingénieur chimiste au service d'une grosse industrie. J'étais déjà marié, j'avais trois enfants et pour imaginer ma vie à ce moment, imaginez celle de l'homme classiquement heureux: une compagne aimable et jolie, deux garçons, Paul et Germain, une fille, Suzanne, un jardin fleuri de roses en été, un gros chien saint-bernard blanc, largement taché de brun un travail intelligent, l'espérance d'une belle prospérité, l'amour, la joie...

Un jour, à notre grande peine, le chien disparut. Pendant trois jours quatre jours, on ne le vit pas. Cela ne lui arrivait jamais. Je le crus définitivement perdu. Le cinquième jour était un dimanche. De bon matin, je lisais le journal dans la salle à manger, au rez-de-chaussée. Les enfants jouaient au bas du perron. Tout à coup, Paul cria:

— Papa, papa, voilà le chien!

Et ce fut un exploit de ce genre que de rires joyeux. J'entendis la course et la bousculade enjouée de mes trois petits vers la grille. La serrure et les gonds grinçèrent, Suzanne dit:

— Oh! comme il est sale!

Je m'étais levé. Comme j'atteignais le seuil, brusquement, les cris de joie se changèrent en clameurs terrifiées. Je me précipitai et je vis une scène atroce. Turc était là, mais transformé, boueux, havant, horrible, mortellement affreux et écarté.

Paul Germain essayait de défendre sa sœur. Je me précipitai. Une table de jardin, en fer, était là. Je la pris et, les forces déçoulées, d'un seul coup, je brisai les reins de la bête enragée.

Les regards fixés droit devant lui, semblait regarder des choses. Sans bouger, il continua:

— A cette époque, on ne connaissait pas de remède à la rage. Mes trois petits avaient été mordus. Un à gauche, le troisième me jour. Après le choc de la catastrophe, les angoisses des premières semaines, après la douleur de cette mort, revinrent des angoisses nouvelles et doubles. Nous observions Germain et Paul avec des épouvantes de chaque minute, qui nous faisaient appeler le médecin, le docteur Charles Serret, un ami à moi, un homme énergique, actif, probe, net et précis. Il accourait, regardait, disait:

— Non! Rien!

Une semaine passa. Puis Germain devint triste. Un jour, il mourut. Germain mourut gaieté. Je reconnus les horribles symptômes, bien avant l'arrivée de Serret. Lui, cette fois, ne dit rien. Et je devinai, sur sa face, la condamnation. Comme pour le premier enfant,

ce fut l'abominable agonie. Après la période d'abattement deux jours de folie furieuse, avec la phobie des objets luisants, la souffrance poussée au paroxysme, puis la paralysie et l'asphyxie finale... Je ne peux pas vous redire cela. Et il faut cependant que vous le compreniez, que vous voyiez cette chambre, ce lit avec ce pauvre être innocent, échappé sur lui, luttant — contre ses fureurs et ses petits bras démentés, contre ses convulsions et ses morsures et agonisant avec lui, après l'agonie de l'autre...

Malgré l'épouvante du récit, dans le salon, la lampe continuait d'épandeur sa lumière échauffée et calme. Mais les recueils d'ombre avaient l'air de dissimuler, de ténasser plus sournoisement et plus noires. Rudel raffermait sa voix, dit:

— La deuxième tombe se referma. Et nous restâmes seuls avec le dernier de nos enfants, le plus jeune, Paul. Celui-là semblait avoir échappé à la rage. Malgré nos faces tragiques, il continuait sa petite vie d'être insouciant et prospère, s'étonnant un peu de ne plus avoir les compagnons habituels de ses jeux, mais riait quand même aux roses du jardin et au soleil. Et, sans rien oser nous dire, la mère et moi nous le regardions avec la terreur de cette grâce fragile derrière laquelle apparaissait pour nous le spectre rôdant du monstre.

Trois jours après le second enterrement, je décidai ma femme à aller se reposer, en dormant plus. Depuis des semaines, elle ne dormait plus. Elle était devenue effrayante, et j'avais peur pour sa vie et pour sa raison. Ce soir-là, je ne sais pourquoi, elle se montra plus confiante. Outre mes paroles, quelque chose semblait lui dire que le danger s'éloignait. Elle se leva, et me laissant seul avec Paul, se coucha, le jour à peine tombé. Auparavant, elle avait mis l'enfant dans son petit lit. Et, au chevet de mon fils, en essayant de lire, j'attendais son sommeil.

Mais l'angoisse que j'avais conservée ne me laissait pas comprendre le sens des lignes. Après deux ou trois essais, dix minutes s'étaient passées peut-être, je fermai le livre et je regardai mon petit.

Il ne dormait pas. Il restait, le regard fixe et subitement changé, les yeux ouverts, la figure pâle. Et, le cœur bruyant, je revis ce que j'avais déjà vu deux fois, cette expression d'abattement à peine combragée, si vague, qu'il fallait non attention éperdue pour la voir et la reconnaître, mais qui était sur ce visage comme la première marque de la mort.

Par la domestique, sans bruit, j'envoyai chercher le docteur. Je l'attendis dix minutes, mais voir égarée l'invita à feuturer ses pas pour éviter à ma pauvre femme l'effroyable réveil immédiat. Serret se pencha vers le petit, souffla, et, quand il se releva, il eut le même geste impuissant que déjà.

— Il n'y a rien à faire, dit-il, laissez sur la table la potion calmante, dérisoire, dont malgré tout, il fallait essayer, de la crasse définitivement perdue. Le cinquième jour était un dimanche. De bon matin, je lisais le journal dans la salle à manger, au rez-de-chaussée. Les enfants jouaient au bas du perron. Tout à coup, Paul cria:

— Papa, papa, voilà le chien!

Et ce fut un exploit de ce genre que de rires joyeux. J'entendis la course et la bousculade enjouée de mes trois petits vers la grille. La serrure et les gonds grinçèrent, Suzanne dit:

— Oh! comme il est sale!

Je m'étais levé. Comme j'atteignais le seuil, brusquement, les cris de joie se changèrent en clameurs terrifiées. Je me précipitai et je vis une scène atroce. Turc était là, mais transformé, boueux, havant, horrible, mortellement affreux et écarté.

Paul Germain essayait de défendre sa sœur. Je me précipitai. Une table de jardin, en fer, était là. Je la pris et, les forces déçoulées, d'un seul coup, je brisai les reins de la bête enragée.

Les regards fixés droit devant lui, semblait regarder des choses. Sans bouger, il continua:

— A cette époque, on ne connaissait pas de remède à la rage. Mes trois petits avaient été mordus. Un à gauche, le troisième me jour. Après le choc de la catastrophe, les angoisses des premières semaines, après la douleur de cette mort, revinrent des angoisses nouvelles et doubles. Nous observions Germain et Paul avec des épouvantes de chaque minute, qui nous faisaient appeler le médecin, le docteur Charles Serret, un ami à moi, un homme énergique, actif, probe, net et précis. Il accourait, regardait, disait:

— Non! Rien!

Une semaine passa. Puis Germain devint triste. Un jour, il mourut. Germain mourut gaieté. Je reconnus les horribles symptômes, bien avant l'arrivée de Serret. Lui, cette fois, ne dit rien. Et je devinai, sur sa face, la condamnation. Comme pour le premier enfant,

ce fut l'abominable agonie. Après la période d'abattement deux jours de folie furieuse, avec la phobie des objets luisants, la souffrance poussée au paroxysme, puis la paralysie et l'asphyxie finale... Je ne peux pas vous redire cela. Et il faut cependant que vous le compreniez, que vous voyiez cette chambre, ce lit avec ce pauvre être innocent, échappé sur lui, luttant — contre ses fureurs et ses petits bras démentés, contre ses convulsions et ses morsures et agonisant avec lui, après l'agonie de l'autre...

Malgré l'épouvante du récit, dans le salon, la lampe continuait d'épandeur sa lumière échauffée et calme. Mais les recueils d'ombre avaient l'air de dissimuler, de ténasser plus sournoisement et plus noires. Rudel raffermait sa voix, dit:

— La deuxième tombe se referma. Et nous restâmes seuls avec le dernier de nos enfants, le plus jeune, Paul. Celui-là semblait avoir échappé à la rage. Malgré nos faces tragiques, il continuait sa petite vie d'être insouciant et prospère, s'étonnant un peu de ne plus avoir les compagnons habituels de ses jeux, mais riait quand même aux roses du jardin et au soleil. Et, sans rien oser nous dire, la mère et moi nous le regardions avec la terreur de cette grâce fragile derrière laquelle apparaissait pour nous le spectre rôdant du monstre.

Trois jours après le second enterrement, je décidai ma femme à aller se reposer, en dormant plus. Depuis des semaines, elle ne dormait plus. Elle était devenue effrayante, et j'avais peur pour sa vie et pour sa raison. Ce soir-là, je ne sais pourquoi, elle se montra plus confiante. Outre mes paroles, quelque chose semblait lui dire que le danger s'éloignait. Elle se leva, et me laissant seul avec Paul, se coucha, le jour à peine tombé. Auparavant, elle avait mis l'enfant dans son petit lit. Et, au chevet de mon fils, en essayant de lire, j'attendais son sommeil.

Mais l'angoisse que j'avais conservée ne me laissait pas comprendre le sens des lignes. Après deux ou trois essais, dix minutes s'étaient passées peut-être, je fermai le livre et je regardai mon petit.

Il ne dormait pas. Il restait, le regard fixe et subitement changé, les yeux ouverts, la figure pâle. Et, le cœur bruyant, je revis ce que j'avais déjà vu deux fois, cette expression d'abattement à peine combragée, si vague, qu'il fallait non attention éperdue pour la voir et la reconnaître, mais qui était sur ce visage comme la première marque de la mort.

Par la domestique, sans bruit, j'envoyai chercher le docteur. Je l'attendis dix minutes, mais voir égarée l'invita à feuturer ses pas pour éviter à ma pauvre femme l'effroyable réveil immédiat. Serret se pencha vers le petit, souffla, et, quand il se releva, il eut le même geste impuissant que déjà.

— Il n'y a rien à faire, dit-il, laissez sur la table la potion calmante, dérisoire, dont malgré tout, il fallait essayer, de la crasse définitivement perdue. Le cinquième jour était un dimanche. De bon matin, je lisais le journal dans la salle à manger, au rez-de-chaussée. Les enfants jouaient au bas du perron. Tout à coup, Paul cria:

— Papa, papa, voilà le chien!

nom, élève à l'École des mines, ingénieur de demain... Justement, celui dont on parlait entré dans le salon. Il apparut dans le cadre de la porte, jeune et solide, robuste, plein de vie, et il fit quelques pas sur le tapis, disant, l'air enjoué:

— Vrai, mais ce que vous avez l'air grave, quel, tous! Qu'est-ce que vous dites donc? — Nous disons, accentua Rudel, que, hors le cas de légitime défense, on n'a jamais le droit de tuer!

Et il répéta, avec le même geste tranchant, en regardant passionnément celui de qui il avait failli jadis interrompre la vie:

— Jamais!

EMILE SOLARI.

La Soutane

Par un effet inattendu de la loi de Séparation, ce sont les curés eux-mêmes, qui, à l'heure actuelle, aspirent à jeter le froc aux orties.

Dans la Revue du clergé français, un « curé doyen » s'exprime ainsi à ce sujet:

« OUI, la soutane, notre soutane, a droit au respect, et si vraiment, pour quelle ne soit point profanée, il devient nécessaire que nous ne la portions qu'à l'église, je suis d'avis qu'on s'y résigne et attende les jours meilleurs. »

Je le dis en toute simplicité, je ne me sens pas appelé à mourir martyr de la soutane, je n'éprouve aucun enthousiasme pour cela. J'ajoute que si, pour sauvegarder et protéger notre vie, l'autorité ecclésiastique se décidait à nous interdire de porter la soutane au dehors, il conviendrait qu'elle ne nous prescrivît pas un habillement spécial; ce serait nous rendre ridicules. Qu'on nous ordonne de ne porter qu'un vêtement sérieux, grave, très bien; mais qu'on nous laisse libres de nous habiller comme bon nous semble et comme tout le monde.

Co curé doyen est pètri de bon sens. Que les curés s'habillent donc comme tout le monde, non pour sauvegarder leur vie, que personne ne menace, mais pour mettre fin à un carnaval qui a trop duré.

Triste fin

Rigo, le célèbre tzigane Rigo, qui fournait tant de couplets aux revuistes et qui fit tant d'enlèvement, Rigo, amant heureux et mari malheureux de Clara Ward, vient de mourir prématurément.

Qui ne se rappelle son odyssée tout à la fois glorieuse et triste? Humbi violoncelle, il avait séduit la princesse de Chimay, épouse de lui au point de ne pas reculer devant le scandale d'une mésalliance. Hélas! Tout à une fin. Depuis son divorce, Rigo menait en Amérique une existence misérable; le tzigane liban, ne fait pas prime.

Mais, lorsque Clara Ward apprit que celui qu'elle avait tant aimé en était réduit à mettre son violon au « clou » new-yorkais, elle eut un beau geste, et abandonna son troisième mari pour rejoindre l'ami d'autrefois. Elle est déjà partie; mais elle arrivera trop tard; car il vient de s'éteindre obscurément sur un lit d'hôpital.

Hygiène législative

Le hasard fait bien les choses. Aux 46 médecins qu'il envoya à la nouvelle Chambre, il adjoint 9 pharmaciens. Les premiers et les seconds furent en sorte que les lois ne soient pas le fruit de neurasthénies ou de gastralgies, mais l'expression d'un esprit sain dans un corps d'élite.

Mais, lorsque Clara Ward apprit que celui qu'elle avait tant aimé en était réduit à mettre son violon au « clou » new-yorkais, elle eut un beau geste, et abandonna son troisième mari pour rejoindre l'ami d'autrefois. Elle est déjà partie; mais elle arrivera trop tard; car il vient de s'éteindre obscurément sur un lit d'hôpital.

ECHOS ET NOUVELLES

IMPOT SUR LA BIÈRE
Voilà que l'Allemagne est obligée à son tour d'imposer deux produits essentiellement démocratiques: les cigarettes et la bière. Comment le pays va-t-il prendre la chose. L'empereur, dans une lettre manuscrite au prince de Bujuk exprime une vive joie et un grand contentement de l'adoption par le Reichstag des projets d'impôts. Très bien. Mais ses sujets la trouveront sans doute moins joyeuse. Il y a quelques années une augmentation du bock de bière avait failli déclencher la Révolution à Munich. On avait menacé les brasseries de leur faire un mauvais parti et ils durent revenir au prix normal. Et maintenant que va-t-il se passer?

Le hasard fait bien les choses. Aux 46 médecins qu'il envoya à la nouvelle Chambre, il adjoint 9 pharmaciens. Les premiers et les seconds furent en sorte que les lois ne soient pas le fruit de neurasthénies ou de gastralgies, mais l'expression d'un esprit sain dans un corps d'élite.

Mais, lorsque Clara Ward apprit que celui qu'elle avait tant aimé en était réduit à mettre son violon au « clou » new-yorkais, elle eut un beau geste, et abandonna son troisième mari pour rejoindre l'ami d'autrefois. Elle est déjà partie; mais elle arrivera trop tard; car il vient de s'éteindre obscurément sur un lit d'hôpital.

Qui ne se rappelle son odyssée tout à la fois glorieuse et triste? Humbi violoncelle, il avait séduit la princesse de Chimay, épouse de lui au point de ne pas reculer devant le scandale d'une mésalliance. Hélas! Tout à une fin. Depuis son divorce, Rigo menait en Amérique une existence misérable; le tzigane liban, ne fait pas prime.

Mais, lorsque Clara Ward apprit que celui qu'elle avait tant aimé en était réduit à mettre son violon au « clou » new-yorkais, elle eut un beau geste, et abandonna son troisième mari pour rejoindre l'ami d'autrefois. Elle est déjà partie; mais elle arrivera trop tard; car il vient de s'éteindre obscurément sur un lit d'hôpital.

Qui ne se rappelle son odyssée tout à la fois glorieuse et triste? Humbi violoncelle, il avait séduit la princesse de Chimay, épouse de lui au point de ne pas reculer devant le scandale d'une mésalliance. Hélas! Tout à une fin. Depuis son divorce, Rigo menait en Amérique une existence misérable; le tzigane liban, ne fait pas prime.

Mais, lorsque Clara Ward apprit que celui qu'elle avait tant aimé en était réduit à mettre son violon au « clou » new-yorkais, elle eut un beau geste, et abandonna son troisième mari pour rejoindre l'ami d'autrefois. Elle est déjà partie; mais elle arrivera trop tard; car il vient de s'éteindre obscurément sur un lit d'hôpital.

Qui ne se rappelle son odyssée tout à la fois glorieuse et triste? Humbi violoncelle, il avait séduit la princesse de Chimay, épouse de lui au point de ne pas reculer devant le scandale d'une mésalliance. Hélas! Tout à une fin. Depuis son divorce, Rigo menait en Amérique une existence misérable; le tzigane liban, ne fait pas prime.

Mais, lorsque Clara Ward apprit que celui qu'elle avait tant aimé en était réduit à mettre son violon au « clou » new-yorkais, elle eut un beau geste, et abandonna son troisième mari pour rejoindre l'ami d'autrefois. Elle est déjà partie; mais elle arrivera trop tard; car il vient de s'éteindre obscurément sur un lit d'hôpital.

DÉPÊCHES

Par Services Spéciaux

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 29 mai. — Les ministres se sont réunis ce matin en conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

LE PROGRAMME DU CABINET

Ils se sont entretenus du programme de réformes que le Gouvernement compte soumettre aux Chambres, ainsi qu'équilibre du budget de 1907. L'examen de cette dernière question sera poursuivi dans des réunions que les membres du cabinet tiendront mercredi matin au ministère de la Justice, et jeudi matin à l'Élysée.

M. Sarrien a annoncé qu'il avait terminé l'élaboration du projet de réforme des conseils de guerre.

Ce projet sera soumis au Conseil dans le week-end de ses plus prochaines séances et examiné conjointement avec le projet déjà préparé par le ministre de la Guerre.

LES « LONGUES COURSES »

Le Conseil ayant été avisé qu'à Lens, les Compagnies minières avaient rétabli le système des heures supplémentaires contrairement aux dispositions de la loi du 29 juin 1905, le ministre des Travaux publics a été chargé d'aviser aux mesures à prendre pour assurer l'application de la loi.

REORGANISATION ADMINISTRATIVE

Le ministre de l'Intérieur a soumis à la signature du président de la République, un décret constituant la Commission, dont la création avait été décidée dans un précédent Conseil, qui aura pour mission d'élaborer un projet de réorganisation administrative.

LES CHEMINS DE FER ÉTHIopiENS

Le ministre des Affaires étrangères a exposé au Conseil l'état actuel de la question des chemins de fer éthiopiens.

L'ASSISTANCE JUDICIAIRE

Le président du Conseil a soumis au Conseil, et a fait signer par le président de la République, un projet de loi tendant à compléter et à modifier les articles 3 et 12 de la loi du 10 juillet 1901, sur l'assistance judiciaire.

Le projet a d'abord pour objet de prescrire aux bureaux d'assistance de notifier leurs décisions en cas de rejet; d'autre part, il institue au-dessus du bureau d'assistance judiciaire, quel qu'il soit, un bureau d'appel auquel pourront toujours être déférées en dernier ressort, les décisions rendues en matière d'assistance. Ce bureau sera établi au ministère de la Justice. Il ne pourra être saisi directement par les parties, c'est le Procureur général près la Cour de cassation, le secrétaire-général du Conseil d'État, le secrétaire du tribunal des conflits, les procureurs généraux près les cours d'appel qui pourront lui adresser des recours, à quelles conditions soient émanant de bureaux d'assistance près des juridictions auxquelles ils sont attachés.

LES FÊTES DE CORNELLE

M. Barthou, ministre des Travaux publics a été désigné pour représenter le Gouvernement aux fêtes de Cornelle, qui auront lieu à Rouen le 6 juin prochain.

La Loi de Séparation

Le clergé catholique soumis à la loi, — Soixante et onze évêques et environ douze mille curés sollicitent de pensions. Le Concile de Paris. — Une comédie cléricale.

Paris, 29 mai. — Dans le clan cléricale on fait grand tapage au sujet de la prochaine réunion des évêques. Ceux-ci doivent, on le sait, déclarer, si oui ou non, ils veulent se soumettre à la loi de Séparation.

Or, il y a ceci de curieux, c'est que la plupart des curés et des évêques ont déjà fait connaître leur opinion.

Voici comment: L'article 11 de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État attribue aux curés et aux évêques un traitement annuel fixé par l'État, soit par des pensions viagères soit, à défaut des allocations temporaires, dont la durée est fixée en principe à quatre ans, par le paragraphe 5 est portée à huit ans le paragraphe 6 pour les ministres des cultes qui continueront à remplir leurs fonctions ecclésiastiques dans les communes de moins de 1,000 habitants où ils

accueillis avec incrédulité, mais non avec indifférence. Le sentiment public, éveillé subitement, s'en émut. Puis, peu